

À quoi va servir le parc d'activités de Fondettes ?

URBANISME

Les représentants de Tour(s)plus ont-ils été trop vite en besogne en validant en conseil communautaire, en décembre dernier, la création d'un parc d'activités à Fondettes ? Ce projet, voté, est de plus en plus contesté par les élus de l'opposition qui dénoncent la disparition de terres cultivables et accusent l'agglomération de vouloir faire le jeu de l'hypermarché E. Leclerc. Explications.

Par Alexia MELLIER

Débatu en mars puis voté en décembre dernier, le projet de création d'un parc d'activités économiques à Fondettes soulève de nombreuses questions. À commencer par son utilité même. Pour rappel, le projet prévoit la création d'un pôle de 43 hectares – dont 28 hectares en concessions –, ce qui permettrait de constituer un véritable pôle économique au Nord-Ouest de Tours en multipliant par trois la surface économique existante. L'opposition dénonce une nouvelle disparition, dans l'agglomération, de terres cultivables au profit d'une zone économique « dont on n'a pas forcément besoin ».

Pour le conseiller communautaire Emmanuel Denis (EELV), « un diagnostic des 53 zones existantes, qui occupent 1 600 hectares » et des disponibilités de parcelles est indispensable avant la réalisation du projet. Il s'appuie sur des propos

de la Sepant, Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine, qui a constaté « des parcelles disponibles à la vente ou à la location » sur les zones d'activités existantes de Fondettes : « cinq lots à la Haute Limougière et 4,3 hectares sur celle des Deux-Croix », soit sa quasi-totalité... Sans parler des autres parcs de l'agglomération loin d'afficher complet.

Autre motif des clameurs : le maire (LR) de Fondettes, Cédric de Oliveira, a fait part de sa volonté de transférer le Leclerc de Fondettes au sein du pôle. Le but de l'hypermarché, dans les cartons depuis 2011, est de doubler sa surface commerciale et de se rapprocher du périurbain. Ce qui laisse perplexes conseillers de l'opposition, mais aussi élus. Le maire de La Riche, Wilfried Schwartz (PS), s'est inquiété des répercussions de l'extension de cet hypermarché – en plus de l'extension en projet du E. Leclerc de



Joué-lès-Tours sur le site des Courelières. Car ces projets pourraient donner le coup de grâce au centre commercial Géant Casino implanté sur sa commune. L'opposition rappelle que Tour(s)plus est déjà classée parmi les 20 agglomérations les plus riches en hypermarchés de France !

Les détracteurs questionnent aussi le caractère légal de l'implantation d'une activité commerciale dans un pôle économique. Une inquiétude reprise par Pierre Richard, président de la Sepant. Selon lui, l'opération est « en contradiction avec les objectifs du SCoT de l'agglomération tourangelle ». Il faut savoir que le SCoT, schéma de cohérence territoriale, a pour mission d'éviter les dérives en matière d'urbanisme. D'où le choix de fixer à six le nombre de Zones d'Activités Commerciales « dont Fondettes ne fait pas partie », rappelle Pierre Richard. En réponse, le président du SCoT, Christian Gatard, a laissé entendre que ce document d'urbanisme peut être révisé cette année, ce qui permettrait d'étudier la demande de Fondettes... Autre argument contre ce projet : la disparition de

Tour(s)plus a voté en décembre la création d'un pôle économique de 43 ha à Fondettes. L'opposition regrette la précipitation des élus.

terres cultivables. À cette remarque, le président de l'agglomération, Philippe Briand, a déjà répondu, en guise de compensation, qu'une demande avait été faite pour la réattribution de zones agricoles (des Îles Noires à La Riche, par exemple). Même si Cédric de Oliveira, en conseil communautaire comme suite à nos sollicitations, est resté muet, Tour(s) plus semble elle bien décidée à défendre ce projet. La concession devant être attribuée à l'aménageur Société d'Équipement de Touraine pour 12 ans, Tour(s)plus n'apportera « que » 900 000€ sur les 18,9 millions que coûtera la réalisation du pôle économique. Et en signe de détermination, sur place, des bâtiments existants achetés par l'agglomération ont d'ores et déjà été rasés... comme pour faire place nette au projet.